



CERTIFICAT DE QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

DEVENIR GESTIONNAIRE LOCATIF



Le CQP Gestionnaire locatif : conçu par les professionnels pour les professionnels

Le Certificat de qualification professionnelle (CQP) est délivré par une branche professionnelle. Il atteste d'une qualification dans un emploi déterminé et est reconnu par toutes les entreprises de la branche.

ATOUTS



Pour les salariés et futurs salariés

- ▲ **Obtenir une qualification** opérationnelle valable dans toutes les entreprises
- ▲ **Faire reconnaître ses compétences** acquises en situation de travail
- ▲ **Développer de nouvelles compétences**, grâce à un parcours de formation adapté

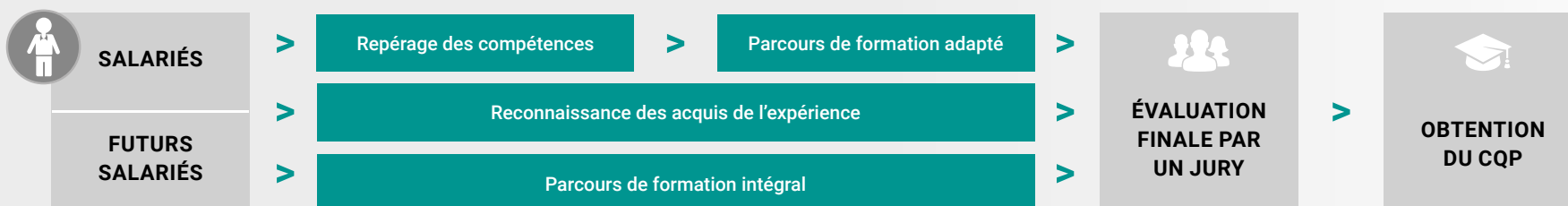
Pour les entreprises

- ▲ **Renforcer les compétences** des salariés et donc la performance de l'entreprise
- ▲ **Recruter et former de nouveaux professionnels** sur un métier-clé de l'entreprise
- ▲ **Fidéliser et motiver** les salariés

POUR QUI ?

- ▲ Les salariés en activité
- ▲ Les demandeurs d'emploi

UN PARCOURS SUR-MESURE



Le parcours alterne périodes en organisme de formation et en entreprise.



GESTIONNAIRE LOCATIF

Le gestionnaire locatif intervient en qualité d'intermédiaire entre des propriétaires-bailleurs et des locataires-preneurs. Il assure l'ensemble des tâches liées à la gestion d'un portefeuille de biens immobiliers qui lui est confié, de la désignation du locataire-preneur à la clôture du dossier suite au départ de celui-ci.

ÉVALUATION DES COMPÉTENCES

LES COMPÉTENCES ÉVALUÉES

Le CQP gestionnaire locatif se compose de 3 blocs de compétences :

1. **Accueillir, informer, conseiller le candidat-locataire** dans la recherche d'un bien immobilier
2. **Prospecter et conclure les mandats de gestion locative**
3. **Assurer la gestion locative des biens en portefeuille**





ILS TÉMOIGNENT



Lionel G., Chef d'entreprise, Provence-Alpes -Côte-d'Azur :

« Le CQP est reconnu par l'ensemble de la profession, il est délivré après un parcours de formation élaboré sur mesure par les entreprises du secteur. Le CQP permet de faire monter les salariés en compétence et de sécuriser les parcours professionnels des salariés. »



Kevin N., Gestionnaire locatif, Auvergne-Rhône-Alpes :

« L'obtention de mon CQP m'a permis de valoriser mon expérience professionnelle, en validant et en officialisant mes compétences. Cela facilitera mon évolution et favorisera mon « employabilité » dans le secteur. »

La branche professionnelle de l'immobilier

Le secteur de l'immobilier repose sur des compétences très variées. Cette pluralité permet à ce secteur de couvrir une diversité de métiers ; allant de la commercialisation, à la transaction, en passant par la gestion et l'administration de biens immobilier.

▲ 28 467 ENTREPRISES

▲ 129 761 EMPLOYÉS

*(données AGEFOS PME bilan consolidé année 2017)



agefos-pme.com

CONTACTS UTILES

Plusieurs organismes de formation sont habilités par la branche professionnelle pour dispenser les CQP.

Pour plus d'information :

www.paritarisme-emploi-formation.fr/les-cpne/cpne-immobilier